nevers sup
PROXIMITÉ ET EXCELLENCE

Livret d'accueil

Adhérents MDE



maison-des-etudiants@agglo-nevers.fr
03 86 61 96 10

@nevers_sup



Edito

La MDE regroupe tous les services de la vie étudiante et des jeunes : Crous BFC, Infos Jeunes Nièvre et d'autres services ponctuels (santé, bien-être, culture, etc...).

Une adhésion à 1 €/mois est proposée aux étudiants, aux élèves de Terminale et aux associations étudiantes afin de leur permettre de profiter des nombreuses salles et installations de la MDE, y compris en dehors des horaires d'ouverture (wifi inclus, cuisine, jardin, réservation de salles, etc.).



Sommaire

Informations & situation géographique...3
Les partenaires & animations.....5
L'adhésion & conditions d'accès.....7
Informations pratiques11
Le règlement intérieur.....13

Informations & situation géographique

Les horaires d'ouverture au public :

La MDE est ouverte au public le lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

La situation géographique et le parking

La MDE est située au 5 place Guy Coquille, elle est accessible à pied depuis la rue piétonne François Mitterrand.

1 place de parking bleue (30 min) est disponible en bas de la place et dans les environs, sinon les parkings souterrains St-Pierre et St-Arigle sont à proximité (payant). Enfin, un parking gratuit se trouve juste à côté du Mcdo.

Plan :



Arrêts et lignes de bus

Les partenaires & Animations

La MDE regroupe un certain nombre de partenaires qui occupent et anime la MDE et accueillera également des intervenants extérieurs ponctuels.

Au programme : barbecue, ateliers DIY, animations et réunions étudiantes, informations et prévention sur différents sujets (notamment les mobilités, les études, la santé et le bien-être).


Financé par la cvec
DÉCO DE PLATEAUX
DIY
Nevers
Lundi 16 mars | 18:30
MDE - 5 PLACE GUY COQUILLE
Inscription dans le lien en bio


JEUDI 12 MARS 2026 - 20H
Tarifs étudiants & challenges
BARATHON
ISAT x LES ÉTUDIANTS DE NEVERS
Entrée à 2 €
CONCEPT


Financé par la cvec
Soirée mobilité
PARTIR À L'ÉTRANGER
Ticket
TRAVEL
TIME
Lundi 23 mars | 18:30
MDE - 5 PLACE GUY COQUILLE
Inscription dans le lien en bio


Apéro del mundo
ITALIE !
Nevers
Lundi 30 mars | 18:30
MDE - 5 PLACE GUY COQUILLE
Inscription dans le lien en bio

L'adhésion à la MDE

Pourquoi ?

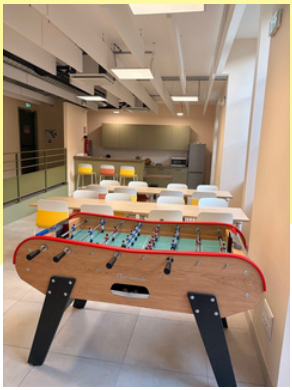
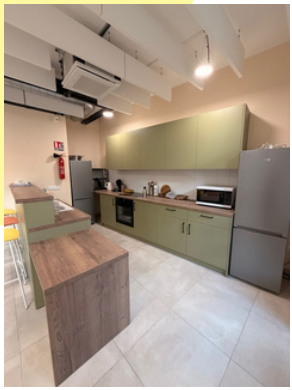
- Pour profiter des salles et infrastructures toute l'année
- Pour donner vie à tes projets et à tes idées
- Pour accéder à des services utiles pour réussir
- Pour vivre une expérience étudiante plus riche et plus conviviale

Comment ?

- Passer à la MDE durant les horaires d'ouvertures
- Par mail à l'adresse suivante : maison-des-etudiants@agglo-nevers.fr
- Par téléphone au : 03.86.61.96.10

Combien ?

- 1 euro / mois (juillet et août offert) soit 10 euros / an
- Paiement en espèces ou par carte bancaire



Les conditions d'accès

Les horaires adhérents

En étant adhérent, tu pourras accéder à la MDE du lundi au vendredi de 8h à 23h et le samedi de 8h à 20h, donc en dehors des horaires d'ouverture au public. Cela implique évidemment un respect des infrastructures et du règlement intérieur.

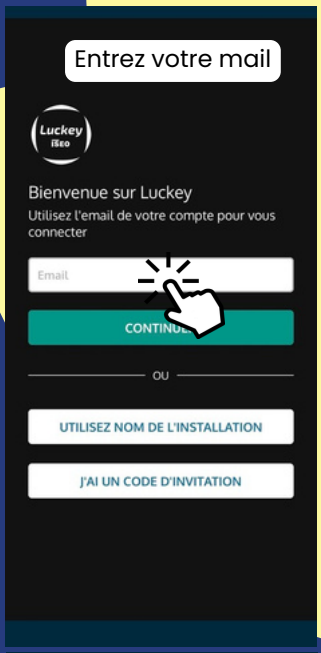
L'application Luckey

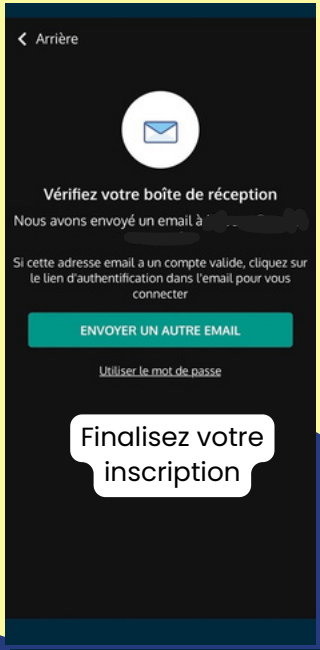
L'ouverture des portes se fait de manière informatique grâce à une application sur le téléphone. Il faut donc télécharger l'application Luckey, et créer un mot de passe une fois le lien d'inscription reçu.

La réservation de salles

L'application permet également de se connecter pour réserver des salles qui sont disponibles. Tu peux donc prévoir et planifier ton travail personnel, tes rendez-vous ou tes réunions en toute tranquillité.

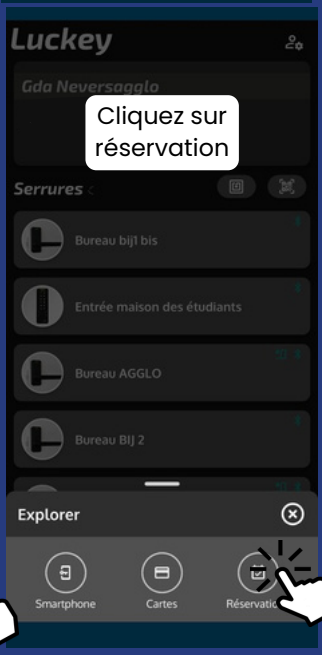
Application à télécharger

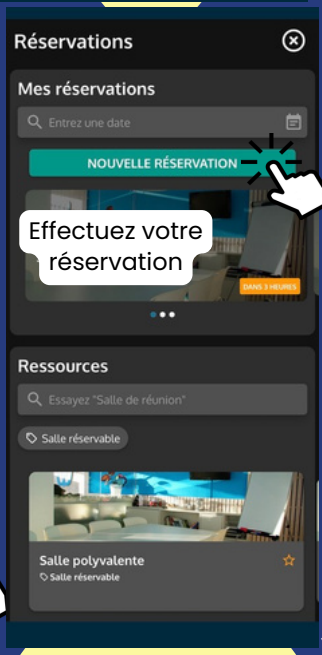












Infos pratiques

wifi

Lors de ton inscription un identifiant et un mot de passe te seront fourni afin de te connecter au wifi (sur ton portable et sur ton ordinateur).

Attention ce code est strictement personnel.

Pour te connecter : connectes toi sur le réseau “NEVERS” et rentres ton identifiant et ton mot de passe, puis cliques sur 

Si tu as un soucis en dehors des horaires d’ouverture au public

Les numéros de téléphone des personnes qui peuvent te répondre se trouvent sur le tableau d’affichage à l’entrée de la MDE

Rappel des horaires pour les étudiants adhérents

Du lundi au vendredi : 8h-23h
Le samedi : 8h-20h



Impressions

Il est possible d'imprimer des documents à la MDE en passant par les services d'Info Jeunes Nièvre.

Sur leurs horaires d'ouverture :

- lundi : 14h - 17h
- mardi/mercredi/vendredi : 9h - 12h30 & 14h - 17h
- jeudi : 9h - 12h30 & 13h30 - 17h

Dans la limite de 50 pages par étudiant par semaine :

- 20 centimes/page (1 recto) en noir & blanc
- 40 centimes/page (recto-verso) en noir & blanc

- 40 centimes/page (1 recto) en couleur
- 80 centimes/page (recto-verso) en couleur

Paiement en carte ou espèces.

Réseau téléphonique

Pense à activer les appels en wifi sur ton téléphone dans les paramètres puisque le réseau téléphonique n'est pas encore optimal dans certaines pièces.

Le règlement intérieur

Dans les grandes lignes

- La Maison des Étudiants est un lieu dédié aux étudiants et aux lycéens de Terminale
- Chacun s'engage à adopter un comportement respectueux, sans discrimination, harcèlement ni prosélytisme
- Les horaires d'ouverture sont élargis pour les adhérents (accès personnel obligatoire)
- Tout partenaires ou BDE d'une association désirant réserver ou utiliser un espace pour un événement devra, avant de réserver, être valider par Nevers Agglomération
- Les organisateurs sont responsables de leurs activités, des participants et des éventuelles dégradations

- Sont interdits notamment : alcool (hors cadre autorisé), tabac/vapotage, objets dangereux, animaux (sauf chiens guides), affichage ou distribution de prospectus politique

- Les règles de sécurité doivent être respectées en permanence (issues de secours, matériel incendie, alarme…)

- Chaque utilisateur doit laisser les lieux propres et en bon état

- Les données personnelles des adhérents sont protégées conformément au RGPD

La MDE repose sur la confiance, le respect, la bienveillance et la responsabilité de chacun pour garantir un lieu convivial et sécurisé.

En signant le règlement vous en acceptez les conditions.

maison des étudiants de nevers agglomération

@nevers_sup

LES ETUDIANTS DE NEVERS

@les_etudiants_de_nevers

De la Nièvre aux Grandes Écoles

@dnge58

Nièvre info jeunes

EXPLORER LES POSSIBLES

@infojeunes58

Crous Bourgogne Franche-Comté

@crousbfc

maison-des-etudiants@agglo-nevers.fr
03 86 61 96 10